



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/44/66/Corr.2
27 novembre 2004

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-quatrième réunion
Prague, 29 novembre – 3 décembre 2004

Corrigendum

**CONCILIATION DES COMPTES DE 2002 ET DE 2003
(SUIVI DE LA DÉCISION 43/39)**

Ce corrigendum est émis afin de :

- **Remplacer** « explique » **par** « présente » au paragraphe 15.
- **Remplacer** « Tableau 2 » **par** « Tableau 4 » au paragraphe 18.
- **Remplacer** « au règlement financier » **par** « aux pratiques comptables courantes » dans la dernière phrase du paragraphe 26.
- **Supprimer** la recommandation 4.
- **Remplacer** « au règlement financier » **par** « aux pratiques comptables courantes » dans la recommandation 5.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.